

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE - FMH

LES POLITIQUES CULTURELLES DANS LES PAYS ARABES : ENJEUX ÉMERGENTS, PROFESSIONS ÉMERGENTES, ... 1/4 : CONCEPTS ET DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES CULTUREL- LES

par Milena Dragičević Šešić, membre du Conseil d'Orientation du Diplôme Européen d'Administration de projets culturels organisé par l'association Marcel Hicter

**NOVEMBRE
2010**

LES POLITIQUES CULTURELLES DANS LES PAYS ARABES : ENJEUX ÉMERGENTS, PROFESSIONS ÉMERGENTES, ...

1/4 CONCEPTS ET DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES CULTURELLES

Par Milena Dragičević Šešić, membre du Conseil d'Orientation du Diplôme Européen d'Administration de projets culturels organisé par l'association Marcel Hicter

Le séminaire destiné aux gestionnaires culturels arabes, organisé par Al Mawred al Thakafy en 2004, a permis de soulever la question suivante : est-il réellement nécessaire de connaître la politique culturelle nationale d'un pays pour y fonctionner comme opérateur culturel ? Réponse unanime des gestionnaires culturels arabes à l'époque : « Pas vraiment ! Il n'existe pas de « politique culturelle » dans le monde arabe ! »

Cependant, un an plus tard, certains d'entre eux se sont mis à chercher et à compiler des informations concernant ce monde inconnu, complexe, à plusieurs niveaux et multisectoriel que sont les politiques culturelles dans leurs pays. Il s'est avéré que pour permettre leur évolution professionnelle et pour introduire une planification stratégique dans leurs organisations (indépendantes), il fallait une connaissance adéquate des systèmes institutionnels existants, des cadres légaux, des mécanismes de financement et de soutien de la coopération culturelle internationale. La découverte de différentes couches au sein des politiques publiques (villes, régions, jeunesse et enseignement, etc.) a sérieusement incité les opérateurs culturels à développer davantage la sensibilisation et à créer des conditions de mise en place de politiques culturelles ascendantes dans tous les domaines où les instruments d'État font défaut ou sont insuffisants.

Les politiques culturelles en Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie témoignent de ce processus et en sont le fruit !¹

Même si elles ne sont pas explicitement formulées, quatre conceptions de la culture (officielles ou non) ressortent de nos recherches et des types de politiques culturelles présentés dans nos analyses², tant au sein des systèmes publics ou gouvernementaux que dans l'espace culturel autogénéré. Le secteur culturel est principalement sous le patronage et contrôle des ministères de la Culture. Cependant, dans certains pays, le rôle du secteur marchand privé est extrêmement important, tout comme la société civile émergente, avec les activités d'artistes individuels ou de cercles d'artistes (pas nécessairement réunis en associations). Cet espace culturel autogénéré peut prendre plusieurs formes, les origines de leur mise en place étant très diverses et les pressions gouvernementales pouvant varier sensiblement. Quatre concepts peuvent s'appliquer au secteur culturel :

1. La culture en tant qu'espace critique pour la réflexion et les doutes L'évolution de systèmes culturels et artistiques d'une culture de résistance en période coloniale à une culture contemporaine de dissidence dans des Etats autoritaires. La culture comme espace de liberté et de créativité, une culture de défis ! Malgré les différents systèmes de contrôle développés pour différents espaces de créativité et de production artistique (censure), la culture parvient à provoquer le débat sur des questions sociales et politiques majeures, par le biais d'œuvres d'art dans différents domaines (littérature, cinéma, etc.).

2. La culture au sein du mouvement panarabe³ (la culture en tant qu'outil de développement d'une conscience collective panarabe), généralement liée au cadre islamique, fait partie des politiques culturelles et éducatives officielles. La langue et le patrimoine commun en sont les sujets prédominants.

3. La culture en tant que « marque » nationale, où l'art et la culture sont envisagés principalement comme instruments de création et de représentation de spécificités ethniques et d'une identité nationale et de transmission de cette image identitaire de par le monde. Les politiques culturelles des gouvernements se concentrent sur le patrimoine culturel national (de la majorité), qu'il soit matériel ou immatériel. Dans le cas de l'Égypte, ce patrimoine culturel constitue le moteur de promotion du tourisme, mais également de l'État en tant que tel (par le biais de grandes expositions « pharaoniques » à l'étranger) ; tandis qu'en Algérie, le gouvernement a créé l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel, dans le but d'augmenter l'attractivité et l'influence de l'Algérie auprès de la communauté internationale, par le biais d'œuvres d'art.

4. La culture comme divertissement, où la production artistique est laissée aux mains de producteurs privés (musique, cinéma, édition) et évaluée en fonction de la demande du marché ; dans ce cas, les conceptions occidentales de la culture en tant que facteur de développement économique ont été adoptées. L'Égypte compte 44 studios de cinéma et ne cesse d'investir dans des productions éclatantes, à grand renfort de stars (les coûts de production ont atteint une moyenne de huit millions de livres égyptiennes). Les stars de la chanson libanaise telles que Najwa Karam (qui mélange musique traditionnelle libanaise et pop arabe), ou Diana Haddad (dont le 10^e album, en 2006, a été lancé simultanément dans 6 différents pays arabes à travers 6 singles, comprenant un large éventail de traditions musicales arabes allant du rai algérien à la folk syrienne) disposent de leurs propres sites internet, fan clubs, biographies et figurent dans de nombreux blogs, sites⁴ et magazines people arabes tels que Stars Cafe ou Ahlan!⁵

Il existe plusieurs conditions préalables au développement d'une politique culturelle et d'une gestion culturelle :

- une perspective de développement, un horizon permettant la participation de tous les acteurs;
- la recherche permettant une politique culturelle fondée sur des faits avérés;
- l'autonomie du secteur culturel;
- davantage d'autonomie des villes et régions, leur permettant de concevoir et de mettre en place leurs propres politiques culturelles;
- une plateforme de débat ouverte et la prise de décision participative;
- le développement d'un cadre législatif qui corresponde aux changements sociaux et culturels.

Ensuite, la première tâche de ces politiques « partagées »⁶ serait de dégager des priorités dans la lutte contre les inégalités d'accès à la culture : la culture pour les enfants et les jeunes (étant donné que les enfants représentent 50% de la population), la culture dans les zones rurales, la culture pour élargir l'espace de liberté, la culture pour l'inclusion, tout particulièrement des femmes, etc. A cet égard, le rôle des médias électroniques peut être particulièrement important dans le développement de formes adéquates de contenu artistique, culturel, éducatif, de loisirs de qualité, etc.

Tout cela demande un effort considérable de la part de l'ensemble des agents sociaux et culturels. Les futures politiques culturelles devront être centrées sur des forces créatives internes, des leaders d'opinion, de valeurs, d'instruments, plutôt que sur l'Occident, l'Islam ou le nationalisme arabe. De véritables forces culturelles et des mouvements à l'échelle locale devront en faire partie, afin de combler l'écart entre deux "cultures" : celle des communautés locales (tribales) et celle des élites cultivées. Afin de soutenir ce processus, de nouvelles politiques de mémoires et de nouvelles cultures de la mémoire qui tiennent compte de la diversité culturelle et ethnique sont nécessaires. Cette mémoire collective ne doit pas se limiter à un espace culturel « arabe », mais doit couvrir des territoires habités par différents groupes ethniques et religieux, dont les mémoires sont souvent antagoniques. Les politiques culturelles fondées sur l'appartenance ethnique doivent faire place à une approche territoriale centrée sur les citoyens (Dragičević & Dragojević, 2006). Ces politiques doivent intégrer les mémoires collectives et individuelles ainsi que les pratiques artistiques et culturelles contemporaines pour aboutir à la création d'un espace culturel dynamique, qui soit bien plus qu'une simple façade (coulisse) de représentation et de marketing national (Hasan Daoud in : Le Goût de Beyrouth, 2003: 49).

La principale tâche des politiques culturelles et éducatives intégrées officielles devrait être la lutte contre le sentiment d'humiliation très répandu (Moisi) – créer les conditions pour que les secteurs culturels et de la recherche deviennent

les producteurs de leur propre savoir et de leurs propres perspectives. Il est nécessaire de conceptualiser la politique intégrée éducative, culturelle et scientifique (recherche), au sein de la stratégie de développement afin d'aboutir à des résultats durables. Le besoin en recherche supplémentaire doit être satisfait de manière véritablement indépendante, par des institutions universitaires, seuls espaces relativement autonomes dans le monde arabe, ou en soutenant des groupes de réflexion et de travail indépendants. Cela permettra une nouvelle dynamique de changement, partant de la base de la société et intégrant les opinions et souhaits de toutes les couches de celle-ci.

Il est clair qu'au sein de cette politique culturelle, nombre de lois doivent être amendées et toute une législation relative aux droits humains et à la liberté d'expression reste à développer : des lois garantissant le droit à l'information (liberté totale d'accès à toutes les ressources disponibles) au droit d'enquête (mettre en question, rechercher, examiner), en passant par la liberté de création⁷ et d'expression (diffuser).

Cependant, il n'y a pas que les contraintes légales qui font obstacle à la liberté créative. Une culture de la peur, doublée d'une culture d'humiliation, peut entraîner une culture du mensonge (D. Ugrešić), empêchant tout développement des capacités et de la créativité. Cette dernière peut devenir un produit (Abbas) à part entière, comme cela a été le cas dans les sociétés fondées sur l'économie de marché, obsédées par l'efficacité et la rentabilité. Le marché constitue une nouvelle forme de « censure » émergente, car l'idée créative requiert une période d'incubation. La constitution, la composition et la consécration d'une idée (Abbas, *ibid*) nécessitent du temps, un espace de création libre ainsi qu'une plateforme de diffusion : l'espace public. Tous ces éléments doivent être rendus possibles par une nouvelle génération d'administrateurs, de managers et de médiateurs culturels qui font encore défaut dans les pays arabes.

De nouvelles voix d'intellectuels arabes s'élèvent pour exiger (ou demander) de nouvelles politiques culturelles : demande de légitimation des œuvres culturelles et artistiques en soi, mais également de l'artiste, comme l'affirmait Samar Dudin : « Je veux appartenir, confronter, agir! Les gens de ma rue ont fait appel à ma voix pour exprimer le fait que, malgré leurs conflits, ils finiraient par manger à la même assiette ».⁸

A la fois appartenir, confronter et agir, c'est une nouvelle demande de et pour les politiques culturelles arabes. Il s'agit simultanément d'une exigence d'autonomie de la culture et d'une exigence du secteur indépendant, qui souhaite pouvoir critiquer puis agir au sein de la communauté pour contribuer au changement.

1 Sauf indication contraire, le présent texte est fondé sur les types de politiques culturelles présentés et sur des recherches et informations recueillies par l'auteur lors de conversations avec des groupes cibles d'opérateurs culturels arabes, entre 2004 et 2010. L'auteur tient à remercier ses nombreux collègues, auteurs de profils arabes, son éditrice Ineke van Hamersveld et les collaborateurs de la Fondation Européenne de la Culture : Philipp Dietachmair, Tsveta Andreeva et Odile Chenal. Je tiens également à remercier tout particulièrement Riva Mitchell, qui a pris le temps de lire et de commenter le texte en profondeur, ainsi que Sanjin Dragojević, avec qui j'ai eu des conversations fructueuses tout au long du projet depuis 2004.

2 Les politiques culturelles dans les pays arabes: enjeux émergents, professions émergentes, ...

1/4 Concepts et développement des politiques culturelles

2/4 Complexité des politiques culturelles: un cadeau empoisonné de l'Histoire?

3/4 Diversité des politiques culturelles

4/4 Acteurs culturels émergents et diversité des populations

Milena Dragičević Šešić, 2010, Association Marcel Hicter

3 A ne pas confondre avec la culture populaire panarabe (la popularité très répandue de Fairuz, Oum Kalsoum ou les séries télévisées égyptiennes, etc.). La culture populaire a également contribué à la compréhension mutuelle et à la création de récits communs qui faisaient défaut au monde arabe depuis l'époque des Mille et Une nuits.

4 Galerie de photos de célébrités arabes, <http://www.arabiccelebrities.com>, consultée le 28 juillet 2010.

5 Ahlan! Magazine. <http://www.ahlan.ae> consulté le 12 juillet 2010.

6 Par le concept de politique partagée, on entend « la synergie des pouvoirs élus (le gouvernement et son idéologie principale), des pouvoirs experts (institutions culturelles publiques et privées) et des forces socialement responsables (secteur ONG) » (Dragičević Šešić, 2005)

7 Comme disait Hassan Abbas, pour éviter une situation dans laquelle la couleur de la créativité est teintée de politique ! (1re Conférence sur les politiques culturelles dans les pays arabes, Beyrouth, 7-8 juin 2010)

8 Samar Dudin (Jordanie), Les politiques culturelles et la place de la culture dans la société, présentation, 1re Conférence sur les politiques culturelles dans les pays arabes, Beyrouth, 7-8 juin 2010.